



L'ARMÉE DE L'AIR FINANCE VOS ÉTUDES

**Vous envisagez de préparer un BAC+2 ou plus ?
L'armée de l'air propose de vous accompagner
financièrement.**

Pour cela, il vous suffit :

- d'étudier dans une filière qui nous intéresse**
- de vous engager à souscrire un contrat dans l'armée de l'air***

Le montant de cette allocation varie de **3.000 à 10.000 €**
selon le niveau de formation et le domaine concernés.

**(avec lien au service de 2 à 3 ans maximum à l'issue de vos études)*

Quels sont les niveaux de formation concernés par cette aide financière ?

- LMD / Titre d'ingénieur**
- BTS / DUT**

Dans les domaines suivants :

- ✓ **Cyber défense**
- ✓ **Informatique et télécommunications**
- ✓ **Domaine spatial**
- ✓ **Langues rares**
- ✓ **Aéronautique ou construction aéronautique**
- ✓ **Physique nucléaire ou énergie atomique**
- ✓ **Infrastructure**

Où se renseigner ?

Prenez rendez-vous avec le conseiller en recrutement du CIRFA* AIR ou de la SIR le plus proche de chez vous**

**Ou rendez-vous sur
DEVENIR-AVIATEUR.FR**



*Centre d'information et de recrutement des forces armées

** Section d'information et de recrutement